

car ils y reconnaissent que la Seigneurie de Beaupré et celle de l'Isle d'Orléans, furent acquises pour eux conjointement avec Messieurs François Fouquet et Charles De Lauson, conseillers d'état ; pour Mr Berruyer, seigneur de Manselmont ; Jean Rosée ; Jacques Duhamel et Juchereau, marchands. Ces huit associés sont propriétaires chacun pour un huitième dans la société. Cette compagnie prit généralement le nom de Compagnie de Beaupré.

Mgr de Laval a acquis plus tard ces deux seigneuries en achetant la part de chacun des associés de la dite Compagnie. Le 12 août 1664 (Rageot, 20 oct. 1668) il achète d'Aubert de la Chenaye et Charles Bazire, marchands de Québec, fondés de procuration de Jean Rosée, son huitième dans les seigneuries de Beaupré et de l'Isle d'Orléans, moyennant la somme de 2400 livres tournois. Le 14 août 1664 (Rageot) le même Aubert de la Chenaye vend encore à Mgr de Laval—mais cette fois en son nom propre—un quart des deux mêmes seigneuries, pour la somme de 2680 livres tournois. Dans ce quart se trouvait un huitième que le dit Aubert avait acquis le 9 février 1664, des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, auquel il appartenait par donation de Dame veuve François Fouquet (1), du 20 avril 1663. M. Aubert avait acquis l'autre huitième de sieur Olivier Letardif, par acte devant Claude Auber, le 13 avril 1662, qui l'avait acquis lui-même de Berruyer et Cheffault, associés de la Compagnie de Beaupré, préposés pour les affaires d'icelle compagnie ; le dit huitième ayant appartenu au sieur François Derré, sieur de Gan, et à qui on l'avait enlevé parce qu'il ne contribuait pas pour sa part aux dépenses à

---

(1) Marie Maupeou, veuve de François Fouquet, vivant, chevalier Conseiller ordinaire du Roy, mère de Nicolas Fouquet, Surintendant des finances de France.